

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires relevant du régime spécial de protection sociale
- Connaître les principes généraux du régime général applicables à la gestion des congés des agents contractuels et des fonctionnaires à temps complet

Public Visé

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires

Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique territoriale, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires relevant du régime spécial de protection sociale
Connaître les principes généraux du régime général de la Sécurité sociale applicables à la gestion des congés des agents contractuels et des fonctionnaires à temps complet

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports conceptuels illustrés d'exemples pour faciliter l'assimilation des principes de la gestion des congés de maladie
- Exposition de cas particuliers et partage d'expérience dans le cadre d'instruction des dossiers
- Questions analysées par l'animateur qui propose des solutions adaptées aux attentes de chacun
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

• Régime spécial des fonctionnaires territoriaux

- Principe de l'aptitude physique
 - . Agents concernés
 - . Appréciation de l'aptitude physique au recrutement et en cours de carrière
- Indisponibilité physique : les différentes protections
 - . Congés de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée (définition, conditions)
 - . Congé pour invalidité temporaire imputable au service (définition, conditions)
 - . Rôle du conseil médical
- Fin des congés de maladie
 - . Aptitude à la reprise (dans les mêmes fonctions, aménagement de poste, temps partiel thérapeutique, reclassement)
 - . Inaptitude temporaire ou définitive (disponibilité d'office, retraite pour invalidité ; licenciement pour inaptitude)
- Droits et obligations des agents en congés de maladie
 - . Régime indemnitaire, congés annuels, carrière...

• Régime général : principes généraux applicables aux contractuels et aux fonctionnaires à temps non complet

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-**Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 900.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 770.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org